CONSEIL CONSULTATIF COMMUNAL DES AINES (CCCA)

Commune de Watermael-Boitsfort

Art. 21 du Règlement d'ordre intérieur (ROI) : Le CCCA dresse un rapport de ses activités et un plan d'action qu'il transmet au Conseil Communal pour le 1er mars de l'année qui suit l'exercice écoulé ».

Pour que le plan d'action soit le plus pertinent possible, il doit correspondre aux missions du CCCA et notamment s'orienter sur « les besoins » (ROI Art. 2) et « les aspirations et les droits » (ROI Art. 3.3) des aînés.

Le CCCA s'attellera aux activités et à la poursuite des résultats énoncés dans le document qui suit. Ils sont présentés par rapport aux missions du CCCA (cf. articles 2 et 3 du ROI).

Art. 1 – Constitution du CCCA

Donner suite aux démarches entreprises pour la mise en œuvre complète de l'ordonnance de 2017 organisant les CCCA, en favorisant leur ***fédération*** *au niveau régional. Inviter toutes les communes à rejoindre ce programme.*

Art. 2 *- Le CCCA a pour mission de* ***débattre des enjeux communaux*** *afin de fournir au Conseil communal ou au Collège des Bourgmestre et Échevins des* ***recommandations*** *pour développer des politiques qui tiennent compte des besoins des aînés.*

Motiver *l'ensemble des acteurs concernés (Collège, Administration) à* ***informer et interroger le CCCA*** *quant aux politiques suivies, mises en œuvre ou envisagées là où les SENIORS sont concernés.*

CHAPITRE 1) LES MISSIONS

Le comité pense qu'il est préférable de se concentrer sur 5 missions fondamentales :

INFORMER :

- Faire connaitre le CCCA aux ainés, son rôle et ses objectifs
- Informer les ainés sur tous les services que la commune offre à ses administrés.
- Informer le conseil communal et les échevins sur les besoins des ainés
- Informer les ainés de l'existence et des services proposés par des entités privées d'aide aux personnes.
- Informer les ainés sur leur droits et obligations en matière administratives ou légales (notamment en matière de successions, dons d'organes etc…)

COMMUNIQUER

- Assurer la circulation rapide de l'information
    - Entre la commune et les différents services privés d'aide à la personne et les ainés
    - Entre les quartiers de la commune et les activités festives, sociales ou culturelles des unes et des autres ;
    - Entre le CCCA et WB et les CCCA et services similaires des communes avoisinantes
- Inviter a des conférences/forums organisés par les CCCA ou d'autres entités.
- Permettre aux ainés de nous faire part de leurs soucis et de créer des réseaux d'entraide individuelle
- Avertir des changements touchant à la mobilité du fait de travaux/festivités, grèves etc…

FEDERER

- Se rapprocher des autres entités impliquées dans les services aux ainés ;

ALERTER

- Le CCCA continuera d'étudier au préalable les postes de l'ordre du jour des Conseils communaux intéressant les aînés afin de pouvoir, le cas échéant, produire par anticipation des avis pertinents pour ces Conseils ;
- Identifier les opportunités d'amélioration dans différents domaines.

PROPOSER

- Les CCCA espère pouvoir proposer des solutions acceptables et non onéreuses

CHAPITRE 2) LES DOMAINES PRIORITAIRES

- **Le bien être moral, matériel, économique et social des ainés**
    - Solitude, difficultés financières, logement,
    - Repas à domicile, CPAS
    - Animaux de compagnie
- **L'aménagement du territoire**
    a. Identifier les opportunités d'améliorations notamment sur la place Keym.
    b. Il serait souhaitable d'avoir un retour sur les opportunités d'amélioration dans les autres quartiers à forte fréquentation de la commune.
- **La sécurité :**
    - L'éclairage public
    - La circulation des 2 roues
    - La localisation des distributeurs de cash
- **La mobilité**
    - Circuit des transports en commun
    - Circulation des automobiles et les parkings

    - Etat des trottoirs pour les piétons
- **L'accessibilité des PMR aux espaces publics (bâtiments et voirie)**
    - Les rampes d'accès
    - Les ascenseurs
    - Les parkings
    - Ne pas oublier les personnes mal voyantes ou mal entendantes

CHAPITRE 3) LES OUTILS/MOYENS A METTRE EN ŒUVRE

1. Les tables de parole
2. Les cours d'informatique et d'utilisation des smartphones et tablettes.
3. Présence et ou participation du CCCA aux activités des entités engagées dans le service aux ainés et être le relais de leurs préoccupations vis-à-vis de la commune et aussi dans le but d'informer les citoyens sur leurs actions et réalisations.
4. Présence sur les marchés et/ou les brocantes
5. Les conférences
6. Le site propre du CCCA ou celui de la commune
7. Les contacts
    a. Avec les ainés
    b. Avec les autorités communales (faire venir les échevins)
    c. Avec les CCCA des autres communes
    d. Avec des organismes similaires au niveau national et européen
8. Les enquêtes par exemple via le site du CCCA

CHAPITRE 4° QUELQUES RESULTATS SOUHAITES

Multiplication des panneaux publicitaires lumineux ou papier protégés par un caisson vitré, tenus à jour, consultables par tous et dont la localisation sera publiée, idéalement à l'entrée des supermarchés.

Participer à la réédition actualisée et à la mise à jour du Guide des Séniors.

Augmentation de notre banque d'adresses dans le respect du RGPD.

Rendre notre **site** Internet propre fonctionnel et/ou étoffer le site de la commune nous concernant.

Obtenir un local où nous pourrions faire des permanences.

Pour assurer notre visibilité sur les marchés et/ou brocantes demander à la commune de nous faire un « roll up ».

Plusieurs conférences sont envisagées : au choix et en fonction des opportunités

- les **droits de succession**,
- **l'euthanasie et le refus de l'acharnement thérapeutique**,
- **le climat** (avec les Grands-Parents du Climat),

- les **travaux dans les bâtiments classés** et dans un domaine plus festif
- **souvenirs de voyages avec photos** et commentaires
- **exploration de Watermael Boitsfort filmée** par les enfants de la commune
- **logements communautaires et intergénérationnels** : présentation de Abbeyfield.
- **histoire de WB/Belgique**.
- **Présentation de l'asbl Binôme** : Pour que le pire pour nous ne soit jamais le pire pour nos animaux de compagnie.
- **La sécurité à Watermael-Boitsfort**

En octobre 2026, organiser, avec le CCCA de Bruxelles, les **Etats Généraux** des CCCA.

Faire venir un échevin à chacune de nos réunions.

Faire remonter le mal-être des ainés au niveau fédéral voire européen dans le cadre des contacts avec des institutions externes. .

Poser des questions au Collège et étudier les réponses.

Participer à des enquêtes, comme celle sur la santé, initiée par l'ULB.

Dans le domaine culturel donner des idées (voir News Letter du 13 novembre sous la rubrique «**donnez le ton à la vie culturelle locale**»

SYNTHESE

Evaluer l'efficacité des politiques et pratiques de la commune qui concernent particulièrement les aînés.

Ces questions feront l'objet des conclusions du rapport d'activités qui sera publié en 2026.

Pour réaliser ce plan, le CCCA continuera sa concertation avec les nombreux acteurs œuvrant pour et avec les aînés que sont le Bourgmestre, les Échevinats, le CPAS, la Commission 3ème âge, la Commission sociale (Coupole), le personnel de la commune, les associations rayonnant sur Watermael-Boitsfort, les CCCA d'autres communes, la Coordination des Associations de Seniors (CAS), des experts du monde universitaire.

Le CCCA continuera à mener régulièrement une réflexion interne sur l'efficacité et la pertinence de son action. Cette réflexion portera notamment sur son statut et sur l'étendue de son mandat.

Ce PROJET de plan a été produit par le Bureau et les membres effectifs et sera transmis au Conseil Les questions sont les bienvenues.

Prière de les adresser à ccca-gavs@wb1170.brussels

Fait à Watermael-Boitsfort le 26/112025